

HUSAROVE
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 Avenue de la Maison Blanche - 77320 La Ferté-Gaucher
819 583 725 RCS Meaux

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 04 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 258 149 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 258 149 euros

Affecté en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 774 874 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 2 810 760 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Hugues PIERRON DE MONDESIR
Signé électroniquement par DocuSign® (www.docusign.com)

Signé par :

494CBD21E46B429...

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	114 854	17 579	97 275	69 929
Installations techniques, Mat. Outil.	190 820	79 034	111 785	122 825
Autres immobilisations corporelles	277 945	76 326	201 619	149 927
Immobilisations en cours				54 318
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 052 589		1 052 589	107 056
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	200		200	
Prêts				
Autres immobilisations financières	71 872		71 872	59 921
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 708 281	172 940	1 535 340	563 976
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 593 950		1 593 950	1 390 495
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 084	20 244	148 840	172 659
Autres créances	526 000		526 000	432 836
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	386 765		386 765	220 131
Disponibilités	1 408 646		1 408 646	1 884 472
Charges constatés d'avance (3)	35 495		35 495	35 242
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 119 941	20 244	4 099 697	4 135 836
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	5 828 221	193 184	5 635 037	4 699 812
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Signé par :

Hugues PIERRON DE MONDESIR

494CBD21E46B429...

Bilan

	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 516 725	2 039 188
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	258 149	477 537
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 886	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 810 760	2 549 725
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	531 496	5 515
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 190	4 190
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 844 389	1 807 153
Dettes fiscales et sociales	403 341	325 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 861	8 077
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 824 277	2 150 087
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	5 635 037	4 699 812
(1) Dont à plus d'un an (a)	444 120	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 380 157	2 150 087
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 125	5 515
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	24 581 346	24 365 025
Production vendue	212 466	181 823
Chiffre d'affaires net	24 793 812	24 546 848
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 496	
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 212	101 974
Autres produits	4 814	6 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 908 335	24 655 160
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	20 200 856	20 073 211
Variation de stock	-203 455	-17 065
Achats de matières premières et autres appro.	40 375	38 561
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 363 736	2 402 965
Impôts, taxes et versements assimilés	148 708	145 633
Salaires et Traitements	1 561 252	1 391 463
Charges sociales	336 447	320 622
Amortissements et provisions	90 306	50 604
Autres charges	19 126	7 596
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	24 557 351	24 413 590
RESULTAT D'EXPLOITATION	350 984	241 569
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	758	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	312	
Autres intérêts et produits assimilés	5 053	24 810
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 123	24 810
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	23 287	276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	23 287	276
RESULTAT FINANCIER	-17 164	24 533
RESULTAT COURANT avant impôts	333 820	266 103
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 169	359 990
Sur opération en capital		

■

Compte de résultat

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 169	359 990
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7	
Sur opération en capital	256	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	2 886	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 149	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 980	359 990
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	73 690	148 555
RESULTAT DE L'EXERCICE	258 149	477 537

Annexe

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HUSAROVE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 5 635 037 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 149 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	3 018			3 018
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	75 180	37 134	478	111 836
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 817	20 002		190 820
- Installations générales, agencements aménagements divers	178 770	79 469		258 240
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 995	1 711		19 706
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	54 318		54 318	
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 099	138 317	54 796	583 619
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	107 056	945 533		1 052 589
- Autres titres immobilisés		200		200
- Prêts et autres immobilisations financières	59 921	11 951		71 872
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	166 977	957 684		1 124 661
ACTIF IMMOBILISE	667 076	1 096 001	54 796	1 708 281

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		138 317	957 684	1 096 001
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		138 317	957 684	1 096 001
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		54 318		54 318
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		478		478
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		54 796		54 796

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	378	201		580
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 891	9 587	478	17 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 992	31 042		79 034
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 967	26 546		61 513
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 872	2 942		14 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	103 100	70 318	478	172 940
ACTIF IMMOBILISE	103 100	70 318	478	172 940

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 802 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 872		71 872
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 084	169 084	
Autres	526 000	526 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 495	35 495	
TOTAL CREANCES	802 452	730 580	71 872
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur C/C ASAP	312
Clients, factures à établir	47 316
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	3 600
Associés, intérêts courus	556
Intérêts courus/obligations, bons	673
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	52 457

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 886		2 886
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		2 886		2 886
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 886		

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 824 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	8 125	8 125		
- à plus de 2 ans à l'origine	523 371	79 251	348 505	95 615
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 844 389	1 844 389		
Dettes fiscales et sociales	403 341	403 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	45 050	45 050		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 824 277	2 380 157	348 505	95 615
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	76 629			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 190 euros.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	137 556
Intérêts courus à payer	8 125
Provision pour congés à payer	86 942
Provision primes 13 ème mois	53 434
Provision primes de bilan	18 400
Autres charges à payer	24 000
Charges sociales congés payés	21 617
Autres charges sociales à payer	15 068
Etat - charges à payer	732
Cap taxe apprentissage	848
Cap agefiph	2 762
Cap organic- taxe grande surface	55 947
Cap taxe véhicules sociétés	1 658
Cap impôts locaux	11 307
TOTAL CHARGES A PAYER	438 396

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	35 495		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	35 495		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2025
France	24 793 812
TOTAL CA PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	24 793 812

■

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	30 171
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	30 171
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Paramètres IFC:

- Age de départ: 67 ans
- Taux de charges : 30%
- Taux d'actualisation: 3.20%

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 171 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Tuax de charges patronales: 30%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

■

Autres informations

François **DINEUR**
Reynald **GEMY**
Morgane **MARC**
Mickaël **ENGUERRAND**
Céline **MADRALA**
Natacha **MESNILDREY**
Lucie **PERRIER**

Associés

SARL HUSAROVE
7 Avenue de la maison blanche
77220 LA FERTE GAUCHER

***Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 30 septembre 2025

ASKIL AUDIT NORMANDIE, Experts-comptables et Commissaires aux comptes

Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 – **Mail. :** contact@askil.fr

www.askil.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ODRE DE LA REGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 – NAF 6920Z – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 86 478 606 205 AGREMENT OF 251 401 999 14

membre du groupement

ABOOLUCE
Conseils d'Entrepreneurs

INAA
GROUP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'Associé Unique de la société HUSAROVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HUSAROVE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participations

La société a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de titres de participation pour un montant total de 918 429 euros, incluant les frais directement attribuables à cette acquisition. Nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ces opérations coïncide avec la note « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'Annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à l'examen des modalités de comptabilisation des acquisitions et des frais afférents ainsi qu'à leur traitement fiscal. Nous avons également apprécié la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de la valeur d'inventaire et déterminé si une dépréciation était nécessaire ou non.

Ces éléments ont été jugés appropriés et cohérents avec les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 27 janvier 2026

Le Commissaire aux comptes

SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	114 854	17 579	97 275	69 929
Installations techniques, Mat. Outil.	190 820	79 034	111 785	122 825
Autres immobilisations corporelles	277 945	76 326	201 619	149 927
Immobilisations en cours				54 318
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 052 589		1 052 589	107 056
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	200		200	
Prêts				
Autres immobilisations financières	71 872		71 872	59 921
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 708 281	172 940	1 535 340	563 976
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 593 950		1 593 950	1 390 495
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 084	20 244	148 840	172 659
Autres créances	526 000		526 000	432 836
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	386 765		386 765	220 131
Disponibilités	1 408 646		1 408 646	1 884 472
Charges constatés d'avance (3)	35 495		35 495	35 242
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 119 941	20 244	4 099 697	4 135 836
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	5 828 221	193 184	5 635 037	4 699 812
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EfficScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

Bilan

	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 516 725	2 039 188
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	258 149	477 537
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 886	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 810 760	2 549 725
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	531 496	5 515
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 190	4 190
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 844 389	1 807 153
Dettes fiscales et sociales	403 341	325 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 861	8 077
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 824 277	2 150 087
TOTAL PASSIF	5 635 037	4 699 812
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	444 120	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 380 157	2 150 087
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 125	5 515
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

Compte de résultat

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	24 581 346	24 365 025
Production vendue	212 466	181 823
Chiffre d'affaires net	24 793 812	24 546 848
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 496	
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 212	101 974
Autres produits	4 814	6 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 908 335	24 655 160
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	20 200 856	20 073 211
Variation de stock	-203 455	-17 065
Achats de matières premières et autres appro.	40 375	38 561
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 363 736	2 402 965
Impôts, taxes et versements assimilés	148 708	145 633
Salaires et Traitements	1 561 252	1 391 463
Charges sociales	336 447	320 622
Amortissements et provisions	90 306	50 604
Autres charges	19 126	7 596
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	24 557 351	24 413 590
RESULTAT D'EXPLOITATION	350 984	241 569
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	758	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	312	
Autres intérêts et produits assimilés	5 053	24 810
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 123	24 810
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	23 287	276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	23 287	276
RESULTAT FINANCIER	-17 164	24 533
RESULTAT COURANT avant impôts	333 820	266 103
ASKIL AUDIT NORMANDIE		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 169	359 990
Sur opérations de placement		
Sur cessions d'actifs		

Tél. : 02 31 46 21 71

■ Compte de résultat

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 169	359 990
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7	
Sur opération en capital	256	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	2 886	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 149	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 980	359 990
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	73 690	148 555
RESULTAT DE L'EXERCICE	258 149	477 537

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

SAS au capital de 1 541 300 €

Annexe

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HUSAROVE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 5 635 037 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 149 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	3 018			3 018
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	75 180	37 134	478	111 836
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 817	20 002		190 820
- Installations générales, agencements aménagements divers	178 770	79 469		258 240
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 995	1 711		19 706
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	54 318		54 318	
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 099	138 317	54 796	583 619
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	107 056	945 533		1 052 589
- Autres titres immobilisés		200		200
- Prêts et autres immobilisations financières	59 921	11 951		71 872
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	166 977	957 684		1 124 661
ACTIF IMMOBILISE	667 076	1 096 001	54 796	1 708 281

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		138 317	957 684	1 096 001
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		138 317	957 684	1 096 001
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		54 318		54 318
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		478		478
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		54 796		54 796

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS FERTE GAUCHER ALIMENTATION 77320 LA FERTE GA	156 450	9 048	100,00	50 774
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	904 000	904 000	182 002		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	378	201		580
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 891	9 587	478	17 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 992	31 042		79 034
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 967	26 546		61 513
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 872	2 942		14 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	103 100	70 318	478	172 940
ACTIF IMMOBILISE	103 100	70 318	478	172 940

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 802 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 872		71 872
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 084	169 084	
Autres	526 000	526 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 495	35 495	
TOTAL CREANCES	802 452	730 580	71 872
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur C/C ASAP	312
Clients, factures à établir	47 316
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	3 600
Associés, intérêts courus	556
Intérêts courus/obligations, bons	673
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	52 457

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 886		2 886
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		2 886		2 886
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 886		

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 824 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	8 125	8 125		
- à plus de 2 ans à l'origine	523 371	79 251	348 505	95 615
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 844 389	1 844 389		
Dettes fiscales et sociales	403 341	403 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	45 050	45 050		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 824 277	2 380 157	348 505	95 615
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	76 629			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 190 euros.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	137 556
Intérêts courus à payer	8 125
Provision pour congés à payer	86 942
Provision primes 13 ème mois	53 434
Provision primes de bilan	18 400
Autres charges à payer	24 000
Charges sociales congés payés	21 617
Autres charges sociales à payer	15 068
Etat - charges à payer	732
Cap taxe apprentissage	848
Cap agefiph	2 762
Cap organic- taxe grande surface	55 947
Cap taxe véhicules sociétés	1 658
Cap impôts locaux	11 307
TOTAL CHARGES A PAYER	438 396

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	35 495		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	35 495		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2025
France	24 793 812
TOTAL CA PAR MARCHÉ GEOGRAPHIQUE	24 793 812

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Liste des transactions significatives
Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.
- Location gérance avec Ferte Gaucher Alimentation pour un montant de 922 222

■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Effectif moyen	46	
Total	46	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	30 171
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	30 171
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Paramètres IFC:
- Age de départ: 67 ans
- Taux de charges : 30%
- Taux d'actualisation: 3.20%

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 171 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Taux de charges patronales: 30%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.